

RNV3P

Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles

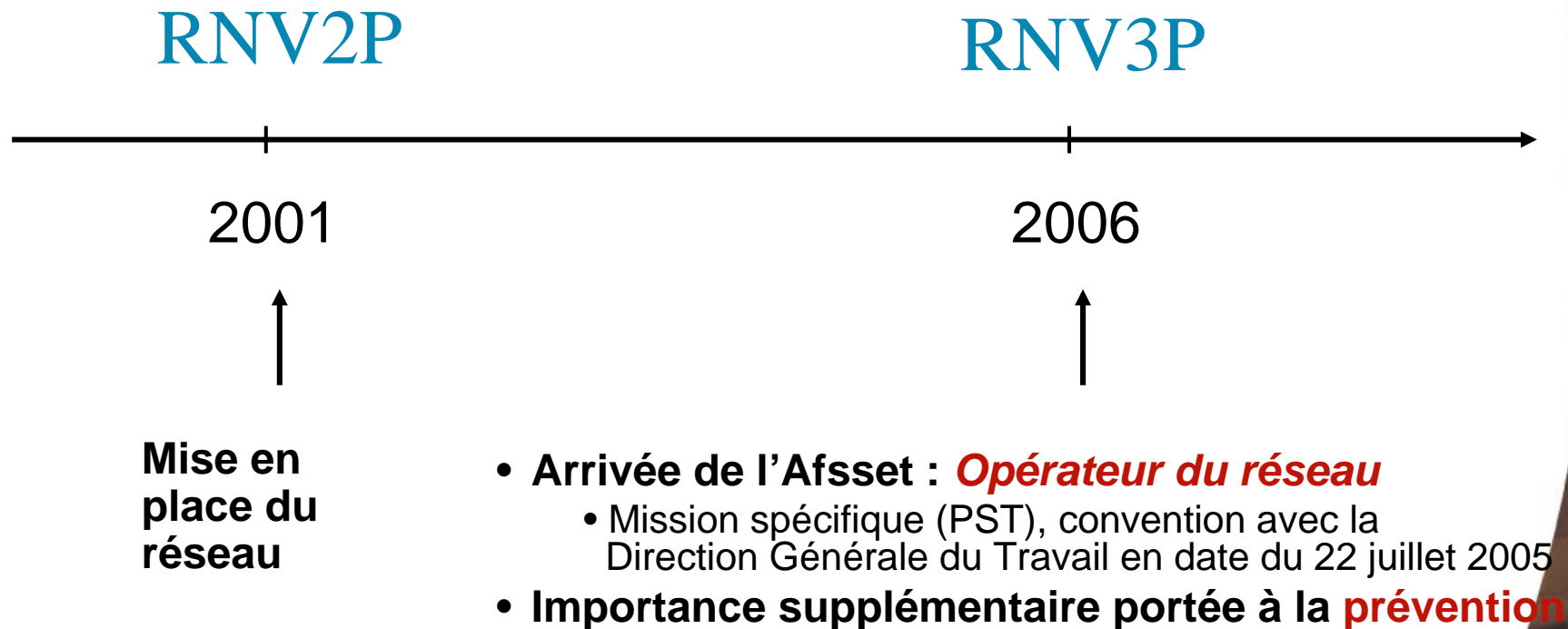
Gérard Lasfargues
Caroline de Clavière
5 mars 2008



agence française de **sécurité sanitaire**
de **l'environnement et du travail**



Historique



Fonctionnement

- Création en 2001
- Gestion initiale par la SFMT
- Depuis 2006, l'Afsset est l'opérateur du réseau
- Financement initial exclusif par la CNAMTS puis **depuis fin 2006**, conjoint avec l'AFSSET
- Convention cadre AFSSET-SFMT-CNAMTS-CHU de Grenoble
- 32 conventions particulières avec les CCPP

RNV3P

- Réseau national d'expert médicaux qui recense à l'occasion des consultations de pathologies professionnelles les problèmes de santé au travail (PST).
- Données standardisées : utilisation de codes pour la pathologie (CIM 10), les nuisances (code INRS), les professions (code BIT 88) et les secteurs d'activité (code NAF 93).

Objectifs

Objectifs principaux

- Repérer et décrire des situations professionnelles à risque en France
- Rechercher des étiologies nouvelles et des risques émergents

Objectifs secondaires

- Mise en place d'une stratégie de vigilance des risques professionnels
- Dégager des actions prioritaires régionales ou nationales
- Guider les choix en matière d'évaluation des risques et d'études nationales

Organisation

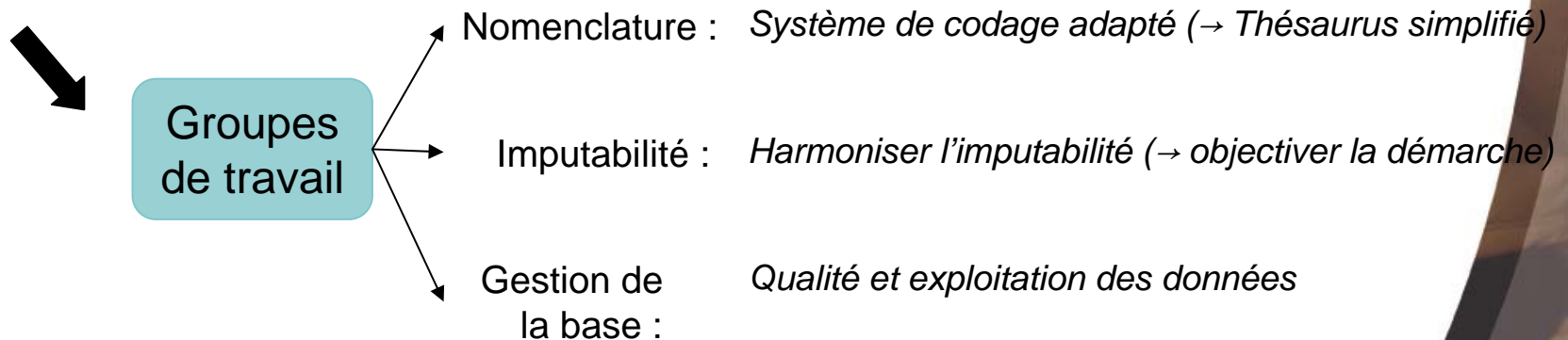
Comité de pilotage	
• SFMT	: 1 représentant
• Afsset	: 4 représentants
• CNAM-TS	: 4 représentants
• CHU Grenoble	: 1 représentant
• CCPP	: 8 représentants

Cellule de coordination

Animateur
médecin

Animateur
informaticien

C
C
P
P



Rapport d'activité 2006 du *RNV3P*



agence française de **sécurité sanitaire**
de l'**environnement et du travail**



Rapport d'activité 2006

Les activités scientifiques

[Les activités scientifiques > Les méthodes d'évaluation > RNV3P](#)

Le Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles

Le Plan Santé Travail (2005-2009) prévoit le développement des connaissances des dangers, des risques et des expositions en milieu professionnel. Un des outils pour y parvenir est l'extension du RNV3P ?

Qu'est-ce que le RNV3P ?

Le réseau National de Vigilance et de prévention des Pathologies Professionnelles (RNV3P) est un réseau national d'experts qui recense, à l'occasion des consultations de pathologies professionnelles en Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de façon systématique et standardisée l'ensemble des problèmes de santé au travail. Les Centres de Consultation de Pathologie Professionnelle (CCPP) sont dirigés par des professeurs spécialisés en médecine du travail et ont pour principale mission de mettre leur expertise au service des médecins généralistes, des médecins du travail, des spécialistes... Ce réseau est opérationnel depuis janvier 2001, sous forme d'un serveur national connecté à 30 terminaux répartis dans les CCPP. Les données de la base sont accessibles par interrogation multiple via une interface web sécurisée.

Outre les Centres de Consultations de Pathologies Professionnelles, les services de santé au travail et de prévention (SST) recueillent en milieu de travail également des données relatives aux pathologies professionnelles. Il est souhaitable d'associer leurs données à celles des Centres de Consultation de Pathologie Professionnelle (CCPP) pour obtenir une connaissance large des problèmes de santé au travail. En 2007, l'extension du réseau touchera 6 services de santé au travail et de prévention.

A quoi sert le RNV3P ?

Le RNV3P permet de :

- mieux identifier certaines pathologies professionnelles et leurs fluctuations;
- mettre en évidence des causes nouvelles et des risques émergents, par le rapprochement de données isolées ;
- estimer l'incidence régionale des pathologies professionnelles dans le cadre de la collaboration CCPP – SST ;
- repérer et analyser des situations et des postes de travail à risques ;
- identifier les nuisances responsables ;
- contribuer à la mise en place d'une stratégie de vigilance des risques professionnels ;
- contribuer à guider les choix en matière d'évaluations de risque et d'études épidémiologiques nationales;
- contribuer à dégager des actions prioritaires régionales ou nationales.

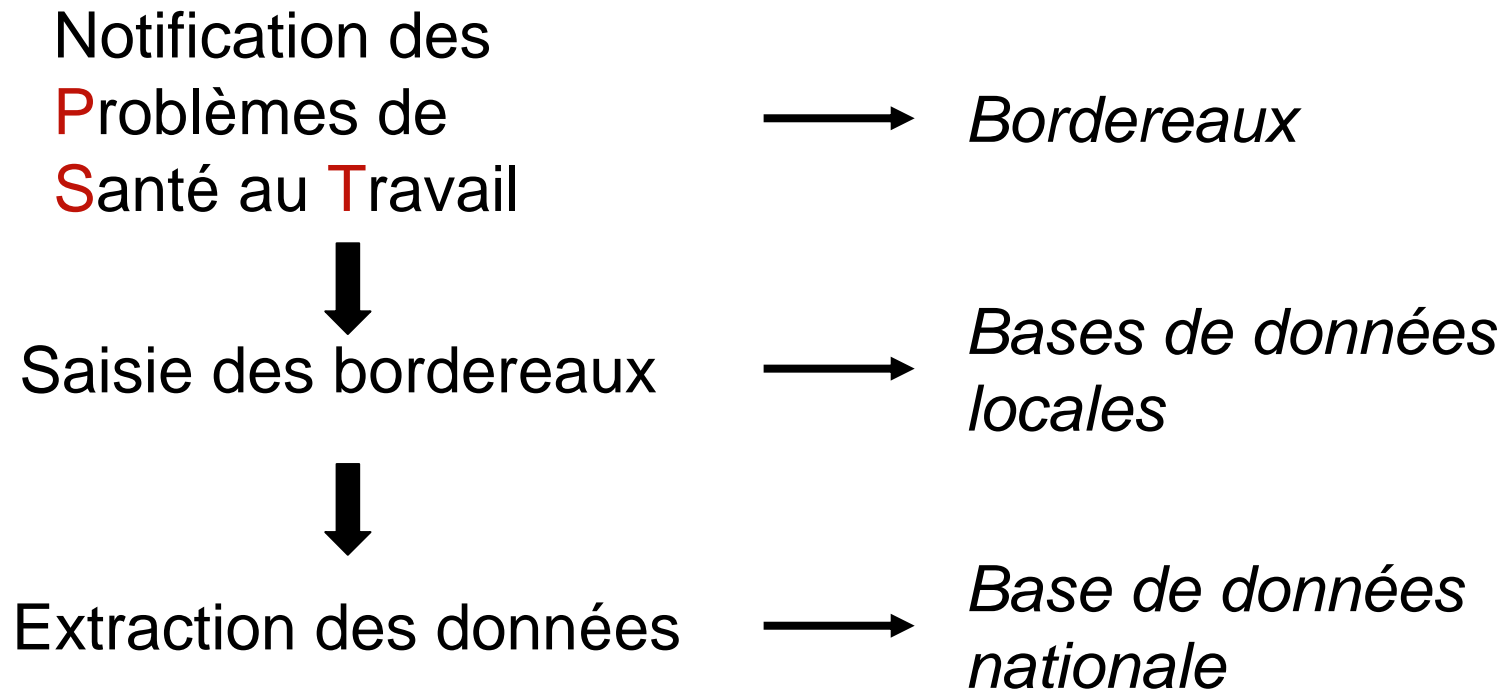
Comment est géré le projet ?

L'Afsset assure la gestion centrale de ce projet qui fonctionne sur la base d'une convention entre les

**Disponible
sur
le site de
l'agence**

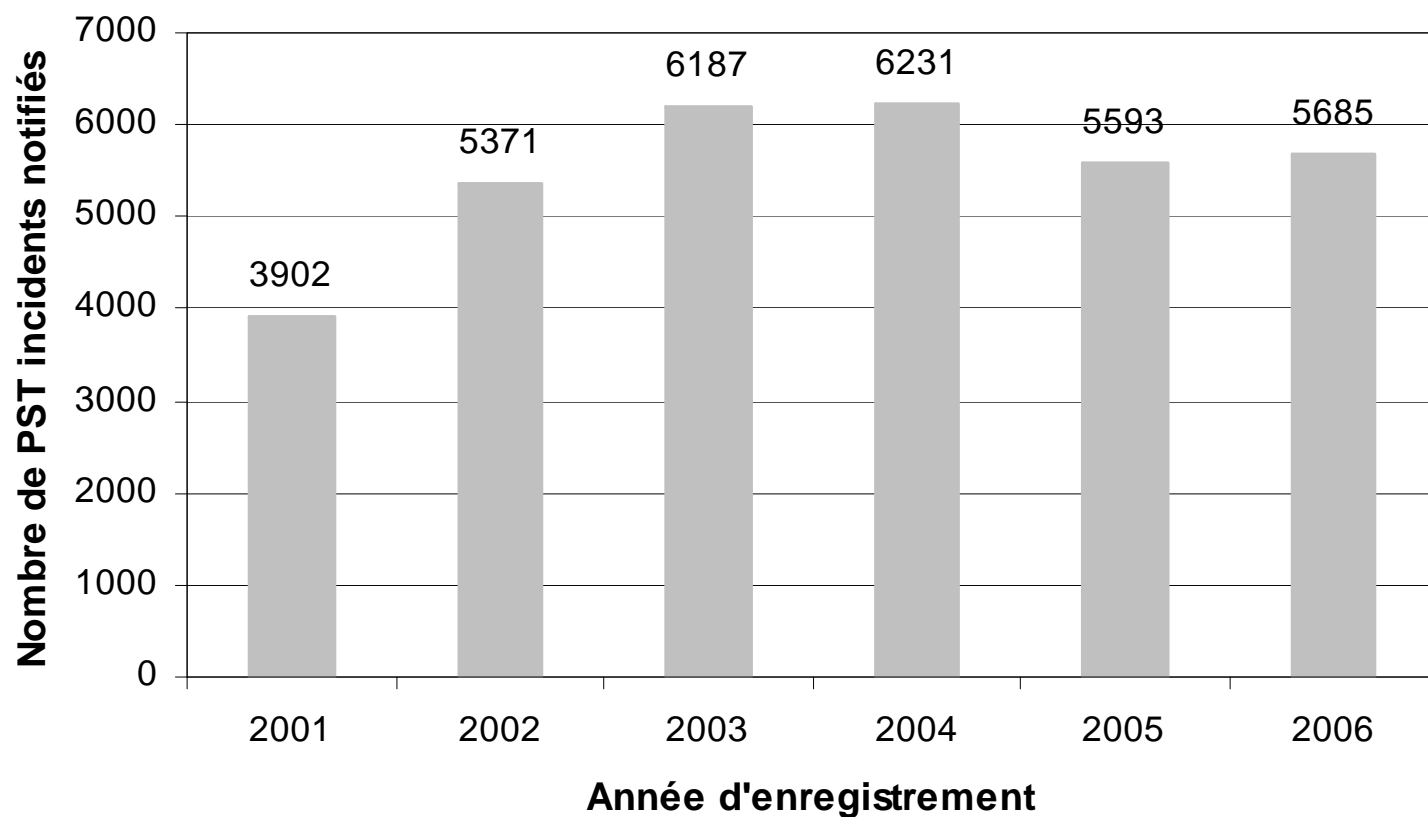
Recueil de données

32 CCPP participants



Caractéristiques du réseau

➤ Nombre annuel de problèmes de Santé Travail (PST) :



Caractéristiques du réseau

Description des notifications

Motifs de consultation → **Diagnostic d'une « origine professionnelle » : 70 %**



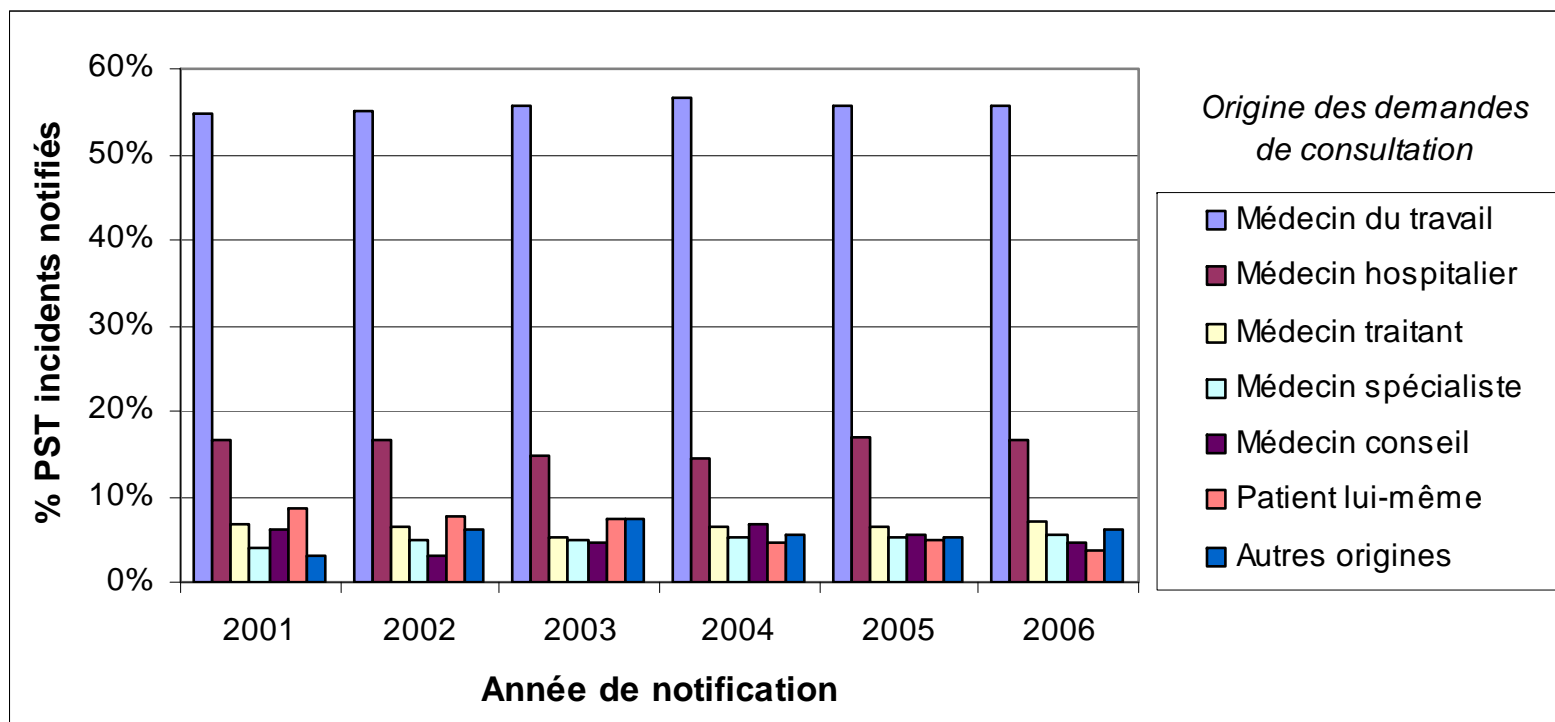
Autres motifs :

- Expertise ou avis spécialisé sécurité sociale
- Suivi de pathologie professionnelle
- Interrogatoire professionnel systématique
- Surveillance post-professionnelle
- Conseil pour aptitude

Conclusion de la consultation → **Pathologie professionnelle : 92 %**

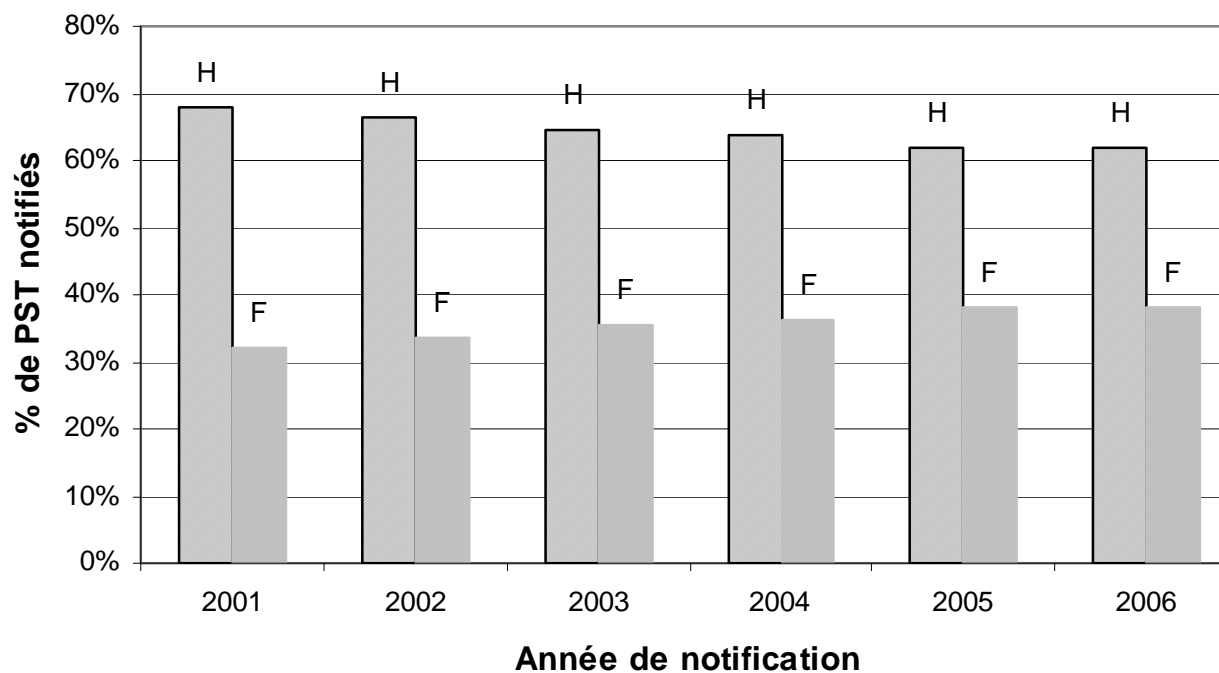
Caractéristiques du réseau

- L'origine de la demande émane majoritairement des médecins du travail mais près de 45 % des demandes viennent des autres partenaires



Caractérisation de la population observée

- Caractéristiques démographiques : 60% d'hommes
40 % de femmes

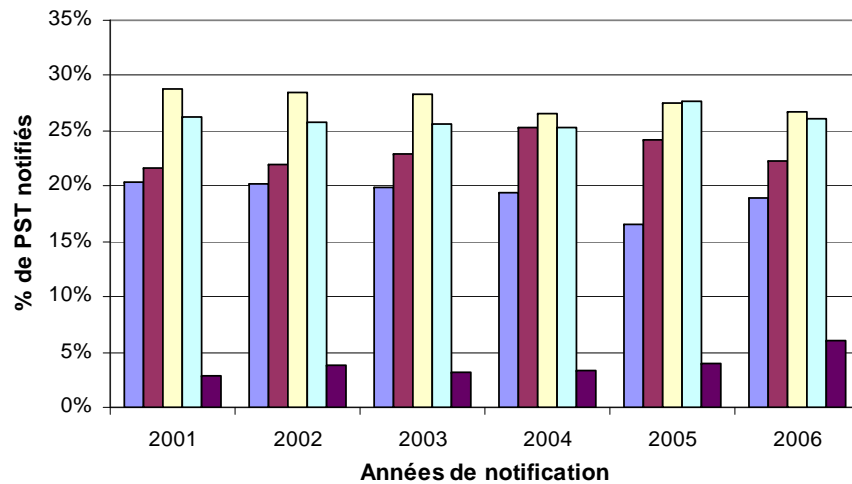


Genre

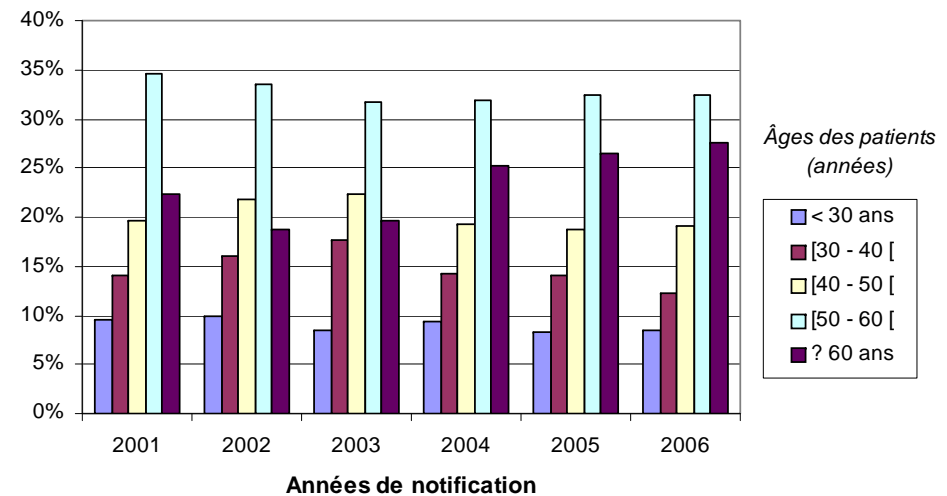
Caractérisation de la population observée

Âge

- Femmes -



- Hommes -



➤ Age moyen : 42 ans

➤ Age moyen : 50 ans

Caractérisation de la population observée

Statut professionnel → **CDI – Femmes : 79 % ; Hommes : 63 %**



Autres statuts :

- **Fonction publique** → **Femmes : forte augmentation**
- **Retraité** → **Hommes : forte proportion**
- **CDD** → **en diminution**
- **Artisan, etc.**

Caractérisation des PST enregistrés

<i>Pathologie principale</i>	Femmes	Hommes	F + H
Maladies du système respiratoire	17 %	38 %	31 %
Pathologies tumorales	< 5 %	13 %	9 %
Pathologies dermatologiques	22 %	11 %	15 %
Maladies du systèmes ostéo-articulaires	13 %	10 %	11 %
Pathologies psychiatriques	29 %	7 %	15 %

Caractérisation des PST enregistrés

<i>Pathologie principale</i>	Femmes	Hommes	Total
Maladies du système respiratoire	17 % ↓	38 % ↓	31 % ↓
Pathologies tumorales	< 5 %	13 % ↑	9 %
Pathologies dermatologiques	22 %	11 %	15 %
Maladies du systèmes ostéo-articulaires	13 %	10 %	11 %
Troubles mentaux	29 % ↑	7 %	15 % ↑

<i>Pathologie principale</i>	Femmes	Hommes	H + F
Troubles psychosociaux	29 %	7 %	15 %

Moyenne sur 6 ans

- **Une multiplication par 4 du nombre de consultations pour ce motif entre 2001 et 2006. On passe de 8% à 40% chez les femmes et de 2,5% à 10% chez les hommes)**
- **C'est la premier motif de consultation pour les femmes et le troisième pour les hommes après les pathologies respiratoires et les cancers**
- **une étude spécifique sera conduite par les CCPP dès 2009**

Pathologies rapportées plus de 500 fois

• Femmes

- Réaction à un facteur de stress 10%
- Troubles anxieux 9%
- Dermites allergiques 9%
- Asthme 8%
- Épisodes dépressifs : 8%
- Dermites irritatives 6%
- Mononévrite du M. Sup 4%

• Hommes

- Plaques pleurales 21%
- Cancer bronchopulmonaire 8%
- Asthme 6%
- Dermites allergiques 5%
- Perte d'audition 4%
- Lombalgie 4%
- Dermites irritatives 3%
- « Sd de la guerre du Golfe » 3%

Caractérisation des PST enregistrés

<i>Nuisance principale</i>	Femmes	Hommes	
Substances industrielles <i>Fibres (exemple : amiante), Poussières</i>	27%	59 %	↓
Nuisances physiques et TMS <i>Ports de charges, Vibrations,</i>	24 %	22 %	↑
Nuisances psychologiques <i>Facteurs psychosociaux et organisationnels</i>	30 %	6 %	↑



Imputabilité : « Fort » : 51 % ; « Moyen » : 26 % ; « Faible » : 17 %

Caractérisation des PST enregistrés

<i>Secteur d'activité responsable</i>	Femmes	Hommes
– Industrie manufacturière	16 %	38 %
– Construction		17 %
– Commerce, réparations automobile et articles domestiques	12 %	8 %
– Immobilier, locations et services aux entreprises	8 %	
– Administration publique	7 %	6 %
– Santé et action sociale	24 %	
– Autres services collectifs, sociaux et personnels	13 %	

Caractérisation des PST enregistrés

- Femmes

- Infirmière 5 %
- Secrétaire 5 %
- Aide soignant 6%
- Coiffeurs 9 %
- Aide de ménage 7%
- Agent d'entretien 6%

- Hommes

- Maçon 4%
- Plombier 3%
- Electricien 3%
- Peintre en bâtiment 3%
- Soudeur 3%
- Tôlier chaudronnier 5%
- Mécanicien auto 5%
- Boulanger 3%
- Manutentionnaire 3%

Synthèse

Plan organisationnel → Implantation effective depuis 2005

Stabilisation du nombre de notifications entre 5500 et 6000 par année

Population observée

- Majoritairement masculine (65 %) mais évolue en faveur des femmes
 - ↳ *Augmentation du nombre de notifications de pathologies psychiques*
- Âge(hommes) > Âge(femmes)
 - ↳ *en lien notamment avec les pathologies secondaires à une exposition à l'amiante*

Pathologies principales

Pneumologiques, dermatologiques, psychiques, rhumatologiques, tumorales

Femmes

Hommes

Conclusion

- lieu de dépistage, de diagnostic voire de suivi des pathologies liées à l'**amiante**
- rôle de sentinelle dans le diagnostic et le recensement des **pathologies psychosociales** et autres troubles associés
- rôle éminent dans le maintien dans l'emploi des **salariés de plus de 50 ans** en inaptitude pour raison de santé.

Extension en SST

Le RNV3P ayant :

- Une grande valeur pour la surveillance des pathologies professionnelles mais :
 - Dénominateur inconnu : calcul d'incidence impossible
 - Imprécision en terme de représentativité
- **Intérêt de l'extension aux SST**
 - Exhaustivité du nombre de PST
 - Population de salariés connue (effectifs et codes NAF)



Méthodologie

- 5 à 10 médecins du travail sentinelles volontaires d'un SST.
- Formation aux PST par le médecin senior du CCPP
- Un médecin référent :
 - Collecte les problèmes de santé au travail (PST) des collègues (bordereau papier)
 - Assure le codage avec le médecin Senior au CHU
 - Donne annuellement les effectifs et codes NAF des entreprises des médecins sentinelles
- Réunions semestrielles SST – CHU :
 - échanges sur difficultés, suivi des indicateurs
 - Analyse des données d'incidence

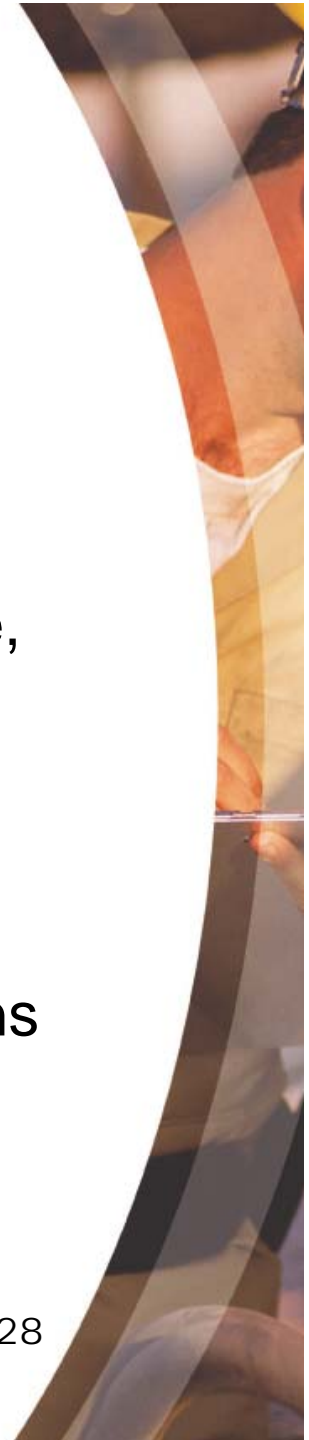


Intérêts de l'extension en SST

- Calcul de l'incidence :
 - à partir de la population suivie
 - à partir de la population vue en visite médicale
 - Par type de pathologie
 - Par groupe professionnel
- Amélioration des connaissances sur la **représentativité** de la population de consultants en CCPP

Intérêts pour le SST

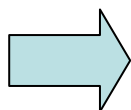
- Scientifiques :
 - Mise à disposition :
 - d'indicateurs de santé de la population suivie,
 - D'un outil d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Financiers :
 - Rémunération d'une ½ journée par semaine.
 - Prise en charge des dépenses liées aux réunions d'information et aux écoles de codage.



Extensions thématiques

- Recherche des expositions professionnelles dans les cancers broncho-pulmonaires en population générale

– Expérience 2005-2006 : exposition professionnelle retrouvée chez 20% des CBP



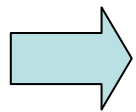
recherche systématique des facteurs professionnels des cas de cancers bronchiques hospitalisés sur le CHU

Extensions thématiques

- ONAP

- Objectifs :

- renforcer et pérenniser la surveillance épidémiologique des asthmes professionnels en France pour :
 - suivre l'évolution de l'incidence de l'asthme professionnel dans les différentes branches professionnelles,
 - repérer l'émergence d'étiologies nouvelles,
 - proposer des actions de prévention ciblées,
 - évaluer l'impact de ces actions de prévention primaire.



Notification de tous les cas incidents d'asthme professionnel consultant en CCPP

Merci de votre attention



agence française de **sécurité sanitaire**
de **l'environnement et du travail**

